****

**Dialogue avec le Secteur Privé**

**Comment impliquer davantage le secteur privé dans la mise en œuvre d’actions pour renforcer la résilience du littoral Ouest-Africain face aux changements climatiques ?**

**27-28Février, 2019**

**Hotel Sofitel, Abidjan, Cote d’Ivoire**

***Note d’information***



**République de Cote d’Ivoire**

**Union – Discipline -Travail**

**Ministère de Environnement et du development durable**

**Contexte**

Le littoral ouest-africain, s'étendant de la Mauritanie au Gabon, comprend dix-sept pays et abrite près d'un tiers de la population des pays, cette population croît à un rythme annuel de 4%, soit près du double de la moyenne mondiale de 2,1%. En Afrique de l'Ouest, l'urbanisation rapide et la migration effective vers la côte augmentent les exigences sur le foncier, les ressources et les services éco systémiques fournis aux populations.

La pauvreté est endémique dans la mesure où quinze (15) pays côtiers sur 17 ont des seuils de pauvreté nationaux supérieurs à 30%, huit (08) de ces pays ont un PIB par habitant inférieur à 1 000 USD, soit parmi les plus bas au monde. En contraste avec ces taux élevés de pauvreté, l’Afrique de l’Ouest enregistre la plus forte croissance économique du continent (Banque mondiale, 2017) ; cependant cette croissance continue de dépendre fortement des ressources naturelles telles que la pêche, les produits pétroliers, les minerais et le bois. Une part importante du PIB de l'Afrique de l'Ouest, environ 42%, provient de ses zones côtières.

De ce fait, plusieurs villes côtières sont confrontées à des défis importants dûs au développement et à l’urbanisation incontrôlés, exacerbés par l’exode rural, l'absence d'infrastructures d’assainissement, la pollution et la dégradation des ressources naturelles, et la perte de terres résultant de l'érosion. Ainsi, les grands centres urbains côtiers d’Afrique de l’Ouest sont particulièrement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, à la diminution des ressources naturelles, et sont aussi exposés à des menaces sanitaires (propagation des maladies associées aux inondations). De plus, tous ces défis environnementaux sont exacerbés par les impacts négatifs du changement climatique.

Les activités minières, en particulier celles relatives à l’extraction de sable, exacerbent l’érosion et contribuent à la pollution des océans et des cours d’eau. En outre, l’exploitation abusive des mangroves et les mesures d’adaptation mal synchronisées, sont autant de facteurs qui ont aggravé l’érosion côtière.

Dans le souci de relever ces défis majeurs liés aux impacts combinés de l’érosion côtière, des inondations et du changement climatique, et en vue d’assurer un développement durable des pays côtiers de la région, il est impératif de mettre en œuvre des actions impliquant tous les acteurs des secteurs concernés.

Ces défis sont nombreux, tant pour le secteur public que pour le secteur privé. Chacun à son niveau doit assumer pleinement ses responsabilités pour pérenniser ses activités par une meilleure planification de l’environnement côtier, une protection accrue des infrastructures côtières, la promotion de l’écotourisme, et la gestion durable des écosystèmes. La somme de ces efforts vise au bien-être d’une frange importante de la population dont les revenus dépendent en majeur partie des activités économiques tout au long du littoral.

En Côte d’Ivoire, la réponse à ces défis a été définie par la vision de l’Etat de la Côte d’Ivoire, au travers de son Ministère en charge de l’Environnement et du Développement Durable (MINEDD). Elle vise à améliorer la résilience de la zone côtière à travers des actions majeures d’aménagement, de protection et de gestion intégrée du littoral, afin de préserver les investissements des secteurs tant publics que privé. Le Projet d’Investissement pour la Résilience des zones Ouest-africaines (WACA-ReSIP) lancé en 2018 en partenariat avec la Banque mondiale et avec le soutien de quelques partenaires au développement s’avère être une réponse appropriée aux défis environnementaux à travers ses composantes qui touchent les aspects politiques, institutionnels, ainsi que ceux liés aux systèmes d’information et aux investissements physiques et socio-économiques.

Conscient qu’un dispositif efficace d’actions en synergie sur la zone côtière impliquant les secteurs public et privé ainsi que les partenaires techniques et financiers serait une bonne issue de succès pour améliorer la résilience de la zone côtière, il est prévu, en collaboration avec la Banque mondiale et les acteurs des secteurs public et privé ivoirien, d’organiser un **premier dialogue régional portant sur la résilience du littoral Ouest Africain, qui se tiendra** **à Abidjan, en Côte d’Ivoire, du 27 au 28 Février 2019**.

Le thème de ce premier dialogue régional est : **« Comment impliquer davantage le secteur privé dans la mise en œuvre d’actions pour renforcer la résilience du littoral Ouest-Africain face aux changements climatiques ?».**

1. **Concept**

Cette première concertation régionale entre les secteurs public et privé portant sur la zone côtière servira de plateforme d’échanges et de partages entre les Etats de la région et le secteur privé, d’une part, et entre les acteurs du secteur privé d’autre part. Elle sera organisée annuellement afin d’assurer une continuité dans les échanges et la collaboration entre les acteurs clés opérant sur le littoral pour un renforcement de la résilience de l’environnement côtiers. Elle vise à promouvoir le partage des connaissances, le développement des idées novatrices, la création de réseaux d’échanges et une collaboration entre les divers acteurs concernés pour la réalisation des objectifs communs.

Le dialogue réunira des professionnels, des experts et des représentants d’organisations et d’associations, ayant une influence directe ou indirecte sur l’état de la zone côtière. De plus, ce dialogue verra la participation des acteurs ouest-africains étatiques ou non, dans un partage de connaissances pour une synergie d’actions régionales. Il intègrera des exposés de spécialistes sur les enjeux majeurs de la résilience côtière, des tables rondes de discussions et diverses expositions/animations.

Pour sa première édition, le dialogue régional se tiendra **à Abidjan, en Côte d’Ivoire, du 27 au 28 Février 2019.**

Les discussions se feront autour des secteurs suivants :

* Tourisme/ hôtellerie ;
* Mines (en particulier celles concernant l’extraction de sable) ;
* Exploration et exploitation off-shore (pétrole et gaz) / raffineries ;
* Pêche ; et
* Agriculture.

Ces thèmes ont été sélectionnés pour orienter les discussions du dialogue régional et sont en parfaite harmonie avec les besoins des gouvernants et des acteurs du secteur privé.

1. **Objectif du dialogue**

L’objectif de ce dialogue régional avec le secteur privé sur la zone côtière est de créer un cadre formel d’information, de sensibilisation, d’apprentissage, de partage de connaissances et de mise en œuvre d’actions en synergie pour l’amélioration de la résilience de la zone côtière et de l’adaptation au changement climatique.

De manière plus précise, les objectifs sont les suivants :

* faire un état des lieux des différentes actions menées par le secteur privé et le secteur public en faveur d’une meilleure résilience du littoral ;
* prendre connaissance des dégâts et impacts de la progression de l’érosion côtière, des inondations et de la pollution sur les investissements sur la côte et les pertes engendrés à la foi sur le plan matériel, psychologique et financier ;
* informer et sensibiliser davantage le secteur privé sur les enjeux de la résilience de la zone côtière et des initiatives en cours ;
* Prendre connaissance des obstacles et des contraintes qui freinent les investissements du secteur privé dans la mise en œuvre de mesures adéquates de protection côtière et d’adaptation de leurs infrastructures au changement climatique ; susciter l’implication du secteur privé dans la mise en œuvre d’actions concertées telles que le programme WACA ;
* développer des cadres de coopération et de partenariats entre les acteurs du secteur privé et les acteurs étatiques autour de la gestion intégrée de la zone côtière ;
* partager les expériences et les bonnes pratiques entre les acteurs des différents pays pour la résilience des activités économiques dans la zone côtière ;
* discuter des options d’investissements durables dans la zone côtière ; et
* convenir des prochaines étapes pour la mise en œuvre des solutions proposées y compris la création d’un groupe de travail comprenant des représentants des secteurs public et privé. Ce groupe de travail pourrait notamment développer un plan d’action prioritaire pour la mise en œuvre de solutions adaptées par secteur.

1. **Résultats attendus**

De façon générale, les résultats attendus sont les suivants:

Ce premier dialogue régional contribuera à l’élaboration d’un rapport qui constituera un état des lieux des différentes initiatives déjà engagées. Le rapport présentera également les problèmes majeurs rencontrés qui font obstacle à une meilleure intégration et un meilleur engagement du secteur privé dans la mise en place d’action fortes et concertées en faveur de la résilience côtière.

Des recommandations et des solutions concrètes seront proposées de concert entre le secteur public et le secteur privé pour favoriser l’engagement du secteur privé dans la gestion durable du littoral.

Les acteurs établiront une feuille de route et formeront un comité de travail qui sera en charge de préparer la prochaine rencontre et de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des solutions proposées.

A chacune de ses éditions, ce dialogue régional fera un état de la collaboration entre les différents acteurs, favorisera le réseautage et le partage d’expériences, et proposera des mesures / recommandations pour améliorer les actions de lutte contre la dégradation de la zone côtière.

Une feuille de route sera extraite de chaque édition de ce dialogue régional afin d’aider les gouvernements et les différents acteurs à mieux cibler, planifier et mettre en œuvre leurs investissements sur la zone côtière.

1. **Contenu détaillé de chaque session**

Le détail ci-dessous présente une description détaillée des sessions détaillées ci-après. Le contenu de chacune des sessions est développé dans les fiches jointes la présente note conceptuelle.

**Session 1 : Session 1A et 1B : Introduction et cadrage de la rencontre**

*Durée : 02 heures*

10h00-11h00 : Session 1A

11h00-12h00 : Session 1B

Cette session sera divisée en deux sous-sessions. La première est destinée à faire un cadrage de l’atelier et du contexte dans lequel cet atelier est organisé et fixera la problématique de ce dialogue régional. La deuxième sous-session présentera les enjeux et les impacts des activités menées à la fois par le secteur public et le secteur privé sur le littoral. Au cours de cette session, plusieurs experts viendront présenter :

1. Présentation du contexte du littorale Ouest Africain et les différents enjeux ;
2. Présentation du programme WACA ;
3. La place importante du secteur privé dans la lutte contre l’érosion côtière ;
4. Présentation du SLAO ;
5. Les dégâts observés sur la zone côtière par les activités sectorielles ;
6. Présentations des impacts négatifs de l’érosion côtière sur le secteur publique ; et
7. Présentations des impacts négatifs de l’érosion côtière sur le secteur privé.

A la suite de cette session, les participants pourront échanger sur ces divers points afin de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion du littoral et de mieux préparer les sessions à venir.

**Session 2 : Impacts des activités sectorielles et mesures de réponse sur la zone côtière**

13h:30 – 15h30 *Durée : 02 heures*

Cette session sera ouverte par la présentation des résultats d’une étude réalisée par la banque mondiale sur les impacts de l’érosion côtière pour tous les secteurs.

Il s’agira, ensuite pour le secteur privé, de présenter davantage les impacts sectoriels des activités sur le littoral et les tentatives de réponses et de solutions aux problèmes rencontrées. A la différence de la session précédente, celle-ci sera uniquement dédiée au secteur privé qui mettra en exergue l’impact de l’érosion côtière sur leurs activités et, sur s’il y a lieu, les mesures de réponse que les opérateurs privés ont pu avoir à mettre en œuvre dans la pratique. Ce sera aussi l’occasion de présenter les freins, les contraintes logistiques et règlementaires qui empêchent le secteur privé d’investir dans des infrastructures grises/vertes visant à réduire les effets de l’érosions sur le littoral.

Par la suite, les échanges porteront sur les points suivants :

1. La réponse du secteur privée au problématique d’érosion côtière
2. Quels sont les obstacles/barrières qui empêchent l’implication du secteur privé dans l’amélioration de la résilience côtière ?
3. Existe-il des mécanismes / procédures / procédés étatiques plus ou moins gênants pour le secteur privé ?
4. Y’a-t-il un intérêt ou un apport potentiel dans la gestion environnementale qui pourrait dégage une plus-value pour le secteur privé ?
5. Y-at-il un bon exemple d’application des lois environnementales ?

**Session 3 : Cadre institutionnel et réglementaire de gestion de la zone côtière, impacts et mesures de réponses**

16h:00 – 18h:00 *Durée : 02 heures*

Cette session a pour objectif de présenter les diverses initiatives étatiques nationales et les cadres offerts par les Conventions régionales et internationales, avec des options d’investissements ayant un lien avec la zone côtière. De plus, certains représentants des pays WACA présenteront des initiatives réussies de collaboration avec secteur privé, qui peuvent être mise à l’échelle. Ce serait l’opportunité de présenter :

1. 2 exemples de cadre juridique et règlementations nationales ;
2. 2 ou 3 exemple de convention régionale ; et
3. Présentation des mesures de réponses y compris celle incluant des initiatives pour favoriser l’implication du secteur privé : présentation de WACA ResIP.

A la suite de ces présentations, les acteurs du secteur privé pourront entamer des discussions plus poussées sur ces mesures de réponses institutionnelles et mieux comprendre leurs rôles dans la mise en œuvre de ces mesures pour une meilleure gestion intégrée du littorale.

**Session 4 : Présentations des différentes problématiques identifiés au cours de la première journée de discussion ;**

18h00 – 18h30 *Durée : 30 minutes*

Recherche de solutions innovantes pour mieux engager le secteur privé dans la lutte contre l’érosion côtière :

**Session 5 :** **Recherche de solutions innovantes pour mieux engager le secteur privé dans la lutte contre l’érosion côtière** :

9h:00 – 11h: 00 *Durée : 02 heures 30*

Elle débutera par une session introductive et sera suivi de deux sous-sections parallèles.

**Session 5A – introduction :**

9h:00 – 9h: 30 *Durée : 30 minutes*

La session d’introduction durera 30 minutes et consistera en la présentation de trois exemples de solutions innovantes pour permettre une meilleure implication du secteur privée dans la lutte contre l’érosion côtière.

**Session 5 B :** **Travail de groupe pour trouver des solutions aux principales problématiques liées à la gestion du littoral**

09h:30 – 11h: 00 *Durée : 02 heures*

D’une part, la contribution des groupes de travail pourra proposer des solutions concrètes et des réponses aux problématiques soulevées lors de la première journée. Les discussions se feront en groupes sectoriels afin de répondre à la problématique de départ : *comment faciliter davantage l’implication du secteur privé dans la gestion du littoral*. Au cours de cette session, les groupes sectoriels relèvent des industries présentées en partie II.

Au sein de chaque groupe sectoriel, des discussions seront tenues afin de permettre aux différents secteurs de se prononcer sur ces impacts et de mettre l’accent sur certaines de leurs contraintes qui justifieraient les dégâts énumérés ou qui ne favoriseraient pas le développement durable de leurs activités dans la zone côtière. Ce sera également le lieu de partager les expériences du secteur privé et de réfléchir à une collaboration et un cadre institutionnel autour de la gestion du littoral. Cette session se terminera par la formation d’un groupe de travail en charge de continuer le dialogue.

**Session 6 :** Dialogue du secteur portuaire (session parallèle)

9h00 – 13h *Durée : 2 heures 30 minutes*

Une session parallèle à la table ronde réunira les opérateurs portuaires et les autorités portuaires. L’objectif de cette session est de répondre aux problématiques identifiées lors de la session 3 A, et de développer des solutions spécifiques au secteur portuaire. Des solutions pourraient inclure mais ne seront pas limités à la réalisation d’une chartre portuaire.

**Session 7 :** Présentation des conclusions des travaux de groupes, échanges et solutions.

11h:30 – 13h:00 *Durée : 1 heures 30 minutes*

**Session 8 :** Résumé des solutions proposées lors de la session 7 et présentation des résultats du dialogue du secteur portuaire de la session 6.

14h:00 – 14h:45 *Durée : 45 minutes*

**Session 9 :** Prochaines étapes

14h:45 – 15h:15 *Durée : 30 minutes*

**Session 10 :** Clôture

15h:15 – 15h:30 *Durée : 30 minutes*

**Expositions & rencontres Business to Business (B to B)**

A la fin de l’atelier, il sera mis à la disposition des participants, un hall d’exposition et des espaces de rencontres B to B.

15h:30 – 17h:00 *Durée : 1 h 30 minutes*

1. **Profil des intervenants et des participants**

La session comprendra des représentants du secteur public, du secteur privé et des organisations participantes. Ils seront des acteurs des secteur suivants :

* Gestion environnementale ;
* Organisations gouvernementales et régionales ;
* Secteur public ; et
* Secteur privé.

Secteur d’expertise des participants :

* Tourisme/ hôtellerie ;
* Mines (extraction de sable) ;
* Exploration et exploitation off-shore (pétrole et gaz) / raffineries ;
* Pêche ; et
* Agriculture.